

# Le rôle de la conscience phonologique dans l'apprentissage de la lecture

**Alain Desrochers**

*Université d'Ottawa*

**John R. Kirby**

*Queen's University*

**Glenn L. Thompson**

*Université d'Ottawa*

**Sabrina Fréchette**

*Université d'Ottawa*

Les langues en usage dans les sociétés développées ont une forme orale et une forme écrite. Bien que ces formes soient souvent associées à des registres différents, les mots écrits évoquent, chez les personnes lettrées, leur prononciation. Dans les langues alphabétiques, cette évocation passe, du moins au début de l'apprentissage de la lecture, par le jeu des correspondances entre les *phonogrammes* et les *phonèmes*<sup>1</sup>. Le pouvoir évocateur des phonogrammes s'appuie sur un système de représentation dans lequel les phonèmes sont bien différenciés. Or, il se trouve que l'élaboration de ce système de représentation nécessite un apprentissage relativement long et complexe. Plusieurs enfants amorcent leur

---

<sup>1</sup> Le *phonème* désigne la plus petite unité segmentale de la langue parlée. Chaque langue est constituée d'un ensemble de sons que ses locuteurs reconnaissent comme distincts et essentiels à la communication. En français, par exemple, le mot *bac* comprend trois phonèmes : [b] + [a] + [k]. Le *phonogramme*, pour sa part, renvoie à la plus petite unité graphique pour transcrire les phonèmes. Cette unité peut être formée d'une seule lettre (ex. *f*, *o*) ou de plusieurs lettres (ex. *ph*, *eau*). Pour un traitement détaillé, on pourra consulter les ouvrages suivants : N. Catach (2005). *L'orthographe française*. Paris : Colin (3<sup>e</sup> édition) ; L. Sprenger-Charolles (2008). Correspondance graphème-phonème et phonème-graphème : une comparaison de l'anglais, du français, de l'allemand et de l'espagnol. In A. Desrochers, F. Martineau et Y. C. Morin (Dir.), *Orthographe française : évolution et pratique* (pp. 213-225). Ottawa : Éditions David.